## L’ostéopathie et le handicap

**Le terme de handicap peut correspondre à un grand nombre de pathologies**, aussi bien physiques, que des cas de déficiences intellectuelles.

**L’ostéopathie** ayant pour objectif de prendre chaque patient dans sa globalité, et de s’adapter à lui de façon spécifique, elle **saura pleinement s’inscrire dans un cadre thérapeutique pluridisciplinaire et adapté**.

## Le travail de l’ostéopathe : améliorer le confort en ciblant les troubles fonctionnels

Les personnes porteuses de handicap peuvent souffrir comme tout un chacun de **douleurs dites « fonctionnelles »**, c’est-à-dire n’ayant pas pour origine une lésion de la structure ou de l’organe, mais plutôt un déséquilibre par rapport à son fonctionnement normal. Sur ce type de douleurs, l’ostéopathie a un grand champ d’action, mais ce type de symptômes peut bien souvent être **accentué par plusieurs paramètres qui peuvent être liés au handicap** :

* des déformations physiques liées à la pathologie qui augmentent les contraintes sur des zones du corps
* des atteintes organiques ou structurelles : l’altération de la structure et du fonctionnement de certains organes dans certaines pathologies peut retentir sur d’autres zones du corps en créant des tensions locales et à distance de ces organes.
* dans certains cas, le handicap est la conséquence d’un traumatisme (comme un accident par exemple), et celui-ci peut également causer des blocages qui avec le temps peuvent être à l’origine de douleurs.
* parfois la douleur, ou même la simple gêne, est difficile à exprimer pour certaines personnes et cela peut avoir pour conséquence l’installation de tensions dans le temps, tensions qui pourront s’accumuler et conduire à une douleur plus intense.

Sans pouvoir donc agir directement sur l’origine du handicap ou de la pathologie, **l’ostéopathie pourra aider l’organisme à trouver des systèmes d’adaptations, de compensations**, **redonner de la mobilité** aux articulations pas ou peu sollicitées, **stimuler l’activité neuromusculaire** et de **relancer le système circulatoire** pour favoriser les échanges tissulaires et réharmoniser l’ensemble du corps, **prévenir des dysfonctionnements et soulager de nombreux maux.**

**Exemple :** un enfant qui utilise beaucoup plus son bras droit que son bras gauche aura une épaule droite et les muscles du côté droit plus puissants et plus développés, et un côté gauche moins mobile. Ce déséquilibre peut être liée au handicap, ou indirectement à des tensions liées à la position de son corps. Le travail sera de rééquilibrer les deux côtés en relâchant les tensions musculaires à droite et de libérer le côté gauche afin qu’il puisse être utilisé normalement, et qu’aucune gêne ne l’empêche d’être sollicité

## ****L’ostéopathie et le handicap chez l’enfant****

Chez les enfants souffrant de handicap, la prise en charge sera d’autant plus **importante par rapport à leur croissance**: l’intérêt sera de libérer au maximum les tensions et blocages pour permettre une croissance optimale, la plus confortable possible, comme pour tous les jeunes patients en général, et en tenant compte des spécificités de chacun.

## ****Handicap moteur et ostéopathie****

Dans le cas du handicap moteur, l’altération des structures liées au mouvement (nerfs, muscles, …) provoque une perte de souplesse des tissus au niveau de certaines structures qui perdent en mouvement.

Le rôle de l’ostéopathe sera de **redonner de la mobilité en assouplissant ces tissus par des techniques douces, cela dans le but d’améliorer le confort et le bien-être du patient.**

Il est fréquent de retrouver des troubles du transit chez les personnes handicapées motrices. Ces troubles peuvent être une des conséquences de leur pathologie et des tensions des organes digestifs qui peuvent être accentuées par un manque de mobilité au niveau du dos ou du bassin.

**L’ostéopathie aquatique** est particulièrement adaptée aux personnes souffrant de handicap, l’eau étant un milieu portant dans lequel le patient va avoir une **liberté de mouvement** et un **confort** pour le traitement ostéopathique.

A noter que **Benjamin Fonteix fait partie des quelques ostéopathes Français formés à cette technique** qu’il pratique régulièrement en structure thermale, et à proximité de son cabinet.

L’ostéopathie présente d’excellents résultats dans le **traitement de ces troubles digestifs** (notamment à type de constipation).

## Handicap mental et ostéopathie

Un patient souffrant de handicap mental peut voir selon les cas certaines de ses fonctions sursollicitées, ou au contraire moins développées. Cela peut mettre en place des tensions plus ou moins marquées sur certaines structures du corps.

Par exemple, un enfant handicapé peut connaître dans sa croissance un retard d’apprentissage de la marche.  De ce fait, ses articulations et muscles ne sont pas sollicités comme ils devraient l’être et peuvent s’installer des tensions dues à la mobilité réduite de ces structures.

Le traitement ostéopathique apporte souvent un meilleur confort de vie. Le patient est moins tendu, moins nerveux, il se sent plus à l’aise avec son corps et souffre moins. Cela a des conséquences bénéfiques sur la vie familiale, et aide les proches dans leur tâche souvent bien difficile.

**Justement, et les proches …**

Une situation de handicap a inévitablement des répercussions fortes sur la vie familiale, professionnelle, sociale et sur la santé psychique et physique des parents et/ou proches Et toutes les études démontrent que cet impact est d’autant plus souvent relevé que le handicap est « lourd »

On sait combien ce soutien, cet investissement du cercle familial est important pour le présent et le futur de la personne handicapée. C’est pourquoi **il est nécessaire que les « aidants » sachent prendre aussi le temps de se préoccuper d’eux, de leur santé et si possible de leur bien-être**. **Ce n’est qu’ainsi qu’ils pourront «  tenir sur la durée »…**

**En s’intéressant à l’interdépendance de toutes les parties du corps et au patient dans sa globalité**, rassemblant ses aspects physiques mais aussi émotionnels, **l’ostéopathie est en mesure de contribuer à l’accompagnement et au maintien sur la durée de la santé et du mieux-être des aidants**.

A noter que si votre ostéopathe propose des **consultations à domicile**, ce service peut faciliter la gestion de la durée d’une consultation dans votre journée bien chargée.

**L’ostéopathie ne doit et ne peut pas être envisagée comme une prise en charge unique du handicap, mais elle s’avère une aide précieuse** pour la personne handicapée et pour son entourage.